



Seconde Session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement

(UNEA - 2)

23 - 27 Mai 2016

Office des Nations Unies à Nairobi, Kenya

Précédée par :

Le Forum de Politique Scientifique, 19 - 20 Mai, 2016

Le Forum des Parties Prenantes de la Société Civile, 20 - 21 Mai, 2016

Journée Internationale de la Biodiversité, 22 Mai, 2016

Informations pour les participants

Secrétariat des Organes Directeurs

Email : unea2@unep.org

Telephone : +254 20 7623431

Table des Matières

I. INTRODUCTION	3
II. VISITER LE KENYA	3
1. Informations générales	3
2. Aéroport international Jomo Kenyatta (JKIA) à Nairobi	3
3. Fuseau horaire.....	4
4. Visas.....	4
5. Santé.....	5
6. Sécurité	5
7. Climat.....	6
8. Électricité	6
9. Langues officielles.....	6
10. Argent, banques et change.....	6
III. L'OFFICE DES NATIONS UNIES À NAIROBI	7
1. À propos du complexe de l'ONU à Gigiri.....	7
2. Accès au complexe.....	8
3. Inscription	8
3.1 Soumission d'inscription en ligne.....	8
3.2 Confirmation et validation par email	9
3.3 Inscription sur place	9
3.4 Présentation des pouvoirs de délégation par les États Membres	10
4. Véhicules et armes à feu	11
5. Accès à internet sans fil	11
6. Services de restauration : cantine et restaurants	11
7. Poste et service d'envoi de colis.....	12
8. Services médicaux	13
IV. AUTRES INFORMATIONS UTILES	13
1. Hébergement à Nairobi.....	13
2. Services de navettes et taxis	14
3. Numéros d'urgence	14

I. INTRODUCTION

La seconde session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (UNEA : United Nations Environment Assembly) organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) se tiendra à l'Office des Nations Unies à Nairobi (UNON) du 23 au 27 mai 2016. Cette session sera précédée par le Forum des Parties Prenantes de la Société Civile du 21 au 22 mai 2016, la Journée Internationale de la Biodiversité le 21 mai 2016 et le Forum de Politique Scientifique du 19 au 20 Mai 2016.

Davantage d'informations sur les sessions peuvent être trouvées sur <http://unep.org/unea>

II. VISITER LE KENYA

1. Informations générales

La République du Kenya est située sur la côte orientale de l'Afrique, directement sur l'équateur. C'est une terre de paysages saisissants allant des sommets enneigés du Mont Kenya à de riches terres agricoles, de déserts arides à des plages tropicales. Elle est bordée par la Somalie, l'Éthiopie et le Soudan du Sud au nord, de l'Ouganda à l'ouest, de la Tanzanie au sud et l'océan Indien à l'est. La capitale du Kenya est Nairobi. Les autres villes principales sont Mombasa, port principal de l'océan Indien et Kisumu sur le lac Victoria. Ayant attiré des millions de touristes au cours des dernières années, le Kenya est l'une des destinations touristiques les plus populaires au monde. Le pays a plusieurs sites touristiques attrayants ; une culture riche et une diversité de paysages allant de magnifiques plages aux parcs nationaux en passant par les sites archéologiques.

2. Aéroport international Jomo Kenyatta (JKIA) à Nairobi

L'aéroport international Jomo Kenyatta est situé dans la banlieue d'Embasaki, à 15 km du quartier des affaires et à 25 km de l'Office des Nations Unies à Nairobi, Gigiri.

Les délégués arrivant par voie aérienne à Nairobi peuvent demander l'assistance de notre personnel PNUE qui sera facilement identifiable aux comptoirs marqués par le sigle UNEA.

- Le premier comptoir avant les guichets d'immigration – pour de l'assistance sur les formalités visa
- Le second comptoir après le service des douanes dans le hall des arrivées – pour des renseignements et assistance sur le transport et l'hébergement

Numéro de téléphone de JKIA: + 254 (0)20 682 2111
+ 254 (0)20 661 1000
+ 254 (0)20 661 2000

Équipe d'accueil du PNUE : Mr Allan Meso : +254 (0)20 762 4236
Mme Biljana Kuzmanovic : +245 (0)734 550 155
Mlle Nathalie Petkovic : +254 (0)707 983 476

3. Fuseau horaire

Le Kenya est situé dans le fuseau horaire de l'Afrique centrale, soit **GMT + 0300 heures**.

4. Visas

Il est de la responsabilité du ou de la délégué(e) d'obtenir un visa pour le Kenya. Les informations suivantes sont uniquement fournies à titre indicatif. Un passeport, valide au moins six mois après la date d'arrivée est requis pour entrer au Kenya. Un visa d'entrée est également nécessaire pour la plupart des pays et peut être obtenu au préalable auprès de l'Ambassade ou du Haut-commissariat du Kenya dans votre pays de résidence.

En l'absence d'une telle mission, l'Ambassade de Grande-Bretagne représentera généralement le Kenya pour la délivrance des visas. Pour plus d'informations, veuillez consulter : <http://www.immigration.go.ke/Information.html>

Prendre note que les citoyens des États suivants n'ont pas besoin d'un visa d'entrée : Antigua & Barbuda, Bahamas, Botswana, îles Vierges britanniques, Burundi, Barbade, îles Caïmans, Les Comores (requis mais peut être obtenu à l'arrivée), Costa Rica (si vous avez une carte de résident permanent valide ou un visa pour les États-Unis, Canada, Royaume-Uni ou n'importe quel pays européen), Dominique (à ne pas confondre avec République dominicaine), République dominicaine, Éthiopie, îles Fidji, Grenade, Ghana, Haïti, Jamaïque, Lesotho, Macao, Malaisie, Malawi, Micronésie, Namibie (visa touristique non requis, visa professionnel requis), Nauru, Panama, Philippines, Rwanda, Sainte-Hélène, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Seychelles, Singapour, Swaziland, Tanzanie, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Ouganda, Vanuatu, Zambie et Zimbabwe.

(<http://www.kenyaembassy.com/visanotrequired.html>)

Le Kenya cesse la délivrance de visas à l'arrivée. Par conséquent, les délégués pour qui un visa est requis sont invités à effectuer une demande en ligne en suivant ce lien : <http://immigration.ecitizen.go.ke/index.php?id=5>

Le cas échéant, il est encore possible d'obtenir les visas à l'arrivée à l'Aéroport International Jomo Kenyatta. Le tarif est de **50 USD**.

Les ressortissants des pays suivants requièrent une demande d'obtention de visa spéciale et préalable, qu'ils soumettront aux autorités kenyanes (à partir de janvier

2015) : Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Cameroun, République populaire démocratique de Corée, Érythrée, Irak, Kosovo, Liban, Libye, Mali, Palestine, Sénégal, Somalie, Syrie, Tadjikistan. Les apatrides doivent également avoir une entente spéciale avant d'entrer dans le pays.

(<https://www.kenyaembassy.com/dcservices/appforrefvisaonline.aspx>)

5. Santé

Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour les voyageurs en provenance de pays où la fièvre jaune présente un risque. La vaccination contre la fièvre jaune est recommandée pour les voyageurs en provenance d'autres pays.

Des informations sur les déplacements internationaux, les pré-requis santé et vaccination pour le Kenya peuvent être obtenus sur le site web des Centres pour la Prévention et le Contrôle des Maladies sur le lien suivant:

http://wwwnc.cdc.gov/travel/destinations/traveler/none/kenya?s_cid=ncezid-dgmg-travel-single-001

Le paludisme est présent au Kenya, mais il y a peu de risque de le contracter à Nairobi et dans les endroits montagneux. Il est par contre conseillé de prendre des précautions si vous prévoyez de voyager hors de ces zones. Les frais médicaux engagés au cours du séjour au Kenya doivent être pris en charge par les participants à la réunion ; il est donc fortement recommandé que ceux-ci organisent leurs propres assurances voyages.

Le Kenya a temporairement levé les restrictions sur les pays ayant été touchés par le virus Ebola. Cependant, les visiteurs entrant au Kenya sont susceptibles d'être soumis à un contrôle une fois arrivés à l'aéroport international Jomo Kenyatta.

6. Sécurité

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Office des Nations Unies à Nairobi (UNON : United Nations Office in Nairobi) et les autorités kenyanes travaillent en étroite collaboration afin que toutes les mesures de sécurité soient prises pour l'Assemblée Générale des Nations Unies pour l'Environnement. Toutefois, les participants sont personnellement responsables de leur propre sécurité. Si vous avez l'intention de séjourner dans un hôtel, il est conseillé de choisir un hébergement dans la liste des établissements recommandés, disponibles sur le site internet : <https://dcs.unon.org/sites/default/files/Hotel & Guest House Rates 2016.pdf>

Pour votre propre sécurité, il vous est recommandé de lire et de suivre les préconisations suivantes :

- Évitez les endroits très fréquentés tels que les centres commerciaux ; Autant que possible, prenez un taxi pour vous déplacer ;
- Si vous marchez, tenez-vous-en aux artères principales, évitez les raccourcis et allées isolées ;

- Ne vous déplacez jamais à pieds la nuit, même pour une courte distance. Prenez toujours un taxi ;
- Méfiez vous de personnes flânant aux alentours d'hôtels ;
- Si des gens vous abordent dans la rue en vous racontant leurs vies et leurs déboires, évitez-les. Il peut s'agir de pickpockets ou de personnes faisant partie d'une escroquerie plus élaborée. La meilleure chose à faire est de les ignorer et de continuer votre chemin ;
- Ne transportez pas de grosses sommes d'argent sur vous. Évitez de transporter des cartes de crédit, de porter des bijoux coûteux ou une montre si vous marchez dans la rue ;
- N'acceptez pas de nourriture ou de boissons offertes par des inconnus. Des cas de visiteurs ayant été drogués et volés ont été rapportés.

7. Climat

Les températures au mois de Mai ont tendance à être fraîches. La température moyenne est de 22°C, mais peut descendre jusqu'à 13°C, en particulier la nuit. Il serait souhaitable de vous prémunir d'une veste légère et d'un parapluie.

Les conditions météorologiques actuelles dans la région peuvent être consultées sur : <http://worldweather.wmo.int/en/city.html?cityId=251>

8. Électricité

Les courants électriques au Kenya sont de 220-240 volts, 50 Hertz. Veuillez noter qu'au Kenya, une prise de courant 13A à 3 broches pour l'interrupteur mural est utilisée.

9. Langues officielles

Les langues officielles du Kenya sont l'anglais et le kiswahili.

10. Argent, banques et change

Monnaie et taux de change :

La monnaie officielle de la République du Kenya est le shilling kenyan (KES). Les taux de change actuels sont les suivants :

1 US Dollar = KES 102.00

1 EUR = KES 110.00

Les devises étrangères peuvent être échangées à l'aéroport, dans les banques, les bureaux de change ou dans les hôtels. Les banques de centres commerciaux principaux sont généralement ouvertes de 9 h à 16 h du lundi au vendredi et de 9 h à 12 h le samedi.

Les bureaux de change suivants sont disponibles dans l'enceinte ou à proximité du complexe de l'ONU :

- **Banque KCB (Kenya Commercial Bank).** Se trouve au rez-de-chaussée du complexe, à côté salon des délégués ou Delegates Lounge en anglais.
- **Banque Standard Chartered** est également accessible dans le complexe. Elle est localisée au rez-de-chaussée, en face de la banque KCB.
- **Emerald Garden.** De l'entrée principale du complexe, traverser la rue, tourner à droite et marcher environ 200 m. Le bâtiment se trouvera sur votre gauche.
- **Warwick Center.** De l'entrée principale du complexe, traverser la rue, tourner à gauche et marcher environ 100 m. L'immeuble sera sur votre droite.

Guichets automatiques :

On trouve des guichets automatiques accessibles 24 heures sur 24 un peu partout au Kenya. On en compte deux sur le complexe, au niveau inférieur. Un se situe près de la Kenya Commercial Bank (KCB) et l'autre se trouve près du United Nations Federal Credit Union (UNFCU).

Les cartes de crédit internationales sont acceptées. Les fraudes de cartes de crédit se produisent au Kenya comme ailleurs dans le monde. Les précautions d'usage sont à prendre.

Chèques de voyage:

Les chèques de voyage sont acceptés dans la plupart des banques, des bureaux de change, des hôtels et grands magasins.

Les pourboires sont appréciés. Cependant, la plupart des hôtels et restaurants incluent des frais de service.

III. L'OFFICE DES NATIONS UNIES À NAIROBI

1. À propos du complexe de l'ONU à Gigiri

Le complexe de Gigiri accueille 3 500 des 5 200 membres du personnel de l'ONU basés au Kenya. Paisible, il est d'une superficie de 140 acres et offre la possibilité d'observer la faune locale, et tout particulièrement des céphalophes rouges, des écureuils, des mangoustes des marais, des singes de Sykes et des babouins olive. On y trouve une grande variété d'espèces d'oiseaux telles que les grues couronnées, les oies égyptiennes, les aigles huppés, les pigeons verts et les huppés.

Une visite guidée du complexe peut être organisée par le Centre d'accueil du complexe: un.tours@unon.org

Vous pouvez également faire une visite virtuelle sur : http://visitors.unon.org/sites/default/files/untours/index.html#/scene_01_karibu

Pour plus d'informations visitez le site internet suivant: <http://visitors.unon.org/>

2. Accès au complexe

L'accès au complexe de l'Organisation des Nations Unies à Gigiri, Nairobi s'effectue par UN Avenue. Les piétons sont priés d'utiliser le Pavillon nord de l'accès principal des véhicules.

Tous les participants doivent être inscrits avant l'ouverture de l'Assemblée afin que leur accès leur soit permis.

Les participants inscrits seront contrôlés et il leur est demandé de ne pas amener d'armes, de munitions, d'objets inflammables ou tranchants.

Un badge personnel avec photographie sera distribué aux participants qui sont invités à le porter à tout moment dans le complexe de l'ONU.

L'accès principal des véhicules se situe en face de l'Ambassade des États-Unis. Seuls les véhicules munis d'étiquettes officielles UN ou UNEA sont autorisés à entrer dans le complexe et sont soumis à des fouilles.

Les étiquettes pour les véhicules seront fournies lors de l'inscription.

3. Inscription

L'inscription à UNEA-2 s'effectue en 3 étapes:

- 1: Soumission d'inscription en ligne (cf:3.1)
- 2: Une fois votre inscription validée, vous recevrez un email automatique confirmant votre pré-inscription pour UNEA-2 (cf:3.2)
- 3: Finalisation d'inscription sur place et collecte de badges (cf:3.3)

3.1 Soumission d'inscription en ligne

Le PNUE et UNEA ont conçu un portail internet afin de faciliter vos demandes d'inscription à la Seconde Session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (UNEA-2) ainsi que ses réunions complémentaires:

- Forum de Politique Scientifique (19 – 20 Mai 2016)
- Forum des Parties Prenantes de la Société Civile (21 – 22 Mai 2016)
- Exposition sur l'Innovation Durable (23-25 Mai 2016)
- Événements parallèles, Symposiums et Dialogues d'Affaires pour un

Environnement Durable (23 – 27 Mai 2016)

Pré-inscription sur : <http://registration.unon.org/unea/>

Téléchargement de lettre d'accréditation/lettre de nomination/ lettre d'invitation

Afin de faciliter l'approbation de demandes de participation, il est demandé à tous les participants de télécharger une lettre d'accréditation/de nomination/lettre d'invitation confirmant leur aptitude à assister à UNEA et ses réunions parallèles.

*Si une lettre d'accréditation/de nomination/lettre d'invitation concerne plusieurs participants, la même lettre peut être téléchargée pour chaque personne mentionnée dans le document.

*Participants au Forum des Parties Prenantes de la Société Civile : Veuillez noter qu'un maximum de cinq délégués peuvent être nommés par organisation accréditée. Une liste des organisations formellement accréditées par le PNUE est disponible [ici](#)
Les Organisations accréditées peuvent attacher une lettre de nomination de leur Organisation afin de confirmer les noms des Délégués (au maximum 5 par Organisation).

*Les représentants des Agences des Nations Unies sont priés de s'inscrire en enregistrant l'adresse email de leur organisation.

*Un invité, Conférencier ou Expert est prié de joindre sa lettre d'invitation délivrée par l'organisateur respectif de l'évènement parallèle / Exposition d'Innovation Durable / Exposant, afin que le Secrétariat procède à la vérification de leur participation à l'évènement.

Téléchargement de photographie

Veuillez télécharger une photographie de passeport standard afin de faciliter l'inscription et la collecte de badges une fois sur place.

3.2 Confirmation et validation par email

Après l'envoi de votre inscription, le PNUE validera et vous transmettra par email la confirmation de votre inscription. (Assurez vous d'inscrire votre adresse email personnelle). Celle-ci sera utilisée pour transmettre des informations régulières relatives à l'Assemblée.

3.3 Inscription sur place

Une fois la pré-inscription en ligne validée, les délégués sont en mesure de finaliser leur inscription une fois arrivés au complexe de l'ONU, d'être photographié et de récupérer

leurs badges au Centre Pavillonnaire des visiteurs (Visitor's Center Pavilion) dans le complexe de l'ONU pendant les jours suivants:

- . Du Mercredi 18 Mai au Vendredi 20 Mai 2016 : 8h00 - 17h00
- . Du Samedi 21 Mai au Jeudi 26 Mai 2016 : 7h00 - 19h00
- . Vendredi 27 Mai 2016 : 7h00 - 14h30

Afin d'éviter de longues attentes le jour de l'ouverture officielle de l'Assemblée, les délégués sont vivement encouragés (dans la mesure du possible) de se pré-inscrire et de récupérer leurs badges avant le commencement officiel de l'évènement, soit avant le Lundi 23 Mai 2016.

Badges VIP pour Ministres et Chefs de Délégations

Les Ministres et Chefs de Délégations recevront des badges sans photographie dans la mesure où ils se seront pré-inscrits. Leurs badges pourront être récupérés à partir de Mercredi 18 Mai 2016 sous la tente des inscriptions, juste après l'entrée principale du complexe de l'ONU.

Délégués basés à Nairobi

Les délégués basés à Nairobi qui sont déjà en possession d'un laissez-passer délivré par l'Office des Nations Unies à Nairobi peuvent l'utiliser pendant UNEA. Toutefois, tous les Représentants Permanents/ Députés des Représentants Permanents et autres référents sont invités à se pré-inscrire en tant que membre de leur délégation respective s'ils souhaitent que leurs noms apparaissent sur la liste des participants.

3.4 Présentation des pouvoirs de délégation par les États Membres

Conformément aux règles 16 et 17 des règles de procédure de l'Assemblée des Nations Unies sur l'Environnement, "Chaque membre de [UNEA] sera représenté par un représentant accrédité, qui pourra être accompagné par de tels représentants suppléants et conseillers comme cela peut s'avérer nécessaire. Les accréditations, le noms des représentants suppléants et conseillers seront soumis au Directeur Exécutif avant la première réunion à laquelle les représentants doivent assister".

A cet égard, veuillez envoyer une copie des accréditations de votre délégation signée soit par le Ministre des Affaires Etrangères ou le Chef de l'Etat/Gouvernement avant le Vendredi 20 Mai 2016, à Mme Hyun Sung à l'adresse hyun.sung@unep.org

La copie originale devra être présentée au Secrétariat au comptoir des inscriptions lors de votre inscription et collecte de badge d'accès.

Prendre note que le Bureau de UNEA examinera les accréditations avant l'ouverture de la seconde session et soumettra son rapport lors de l'ouverture de la plénière matinale le Lundi 23 Mai, 2016.

4. Véhicules et armes à feux

Pour les véhicules nécessitant l'accès au complexe, veuillez adresser un email à Inspecteur Andrew Bakhoya (andrew.bakhoya@unon.org) et à Mme Janet Okal (janet.okal@unon.org) 48 heures à l'avance en fournissant les informations suivantes:

- Plaque d'immatriculation
- Type de véhicule
- Nom du chauffeur et numéro de pièce d'identité

Pour les armes à feux qui seront apportées dans le complexe, veuillez adresser un email à Inspecteur Andrew Bakhoya (andrew.bakhoya@unon.org) et Madame Janet Okal (janet.okal@unon.org) 48 heures à l'avance en fournissant les informations suivantes:

- Type d'arme à feux et numéro de série
- Nom du garde du corps et numéro de pièce d'identité

5. Accès à internet sans fil

Un accès gratuit à internet sans fil sera disponible dans le complexe de l'ONU et dans les salles de conférence/réunion. Les délégués sont invités à utiliser les connexions nommées 'VISITORS' ou 'DELEGATES'.

6. Services de restauration : cantine et restaurants

Il y a plusieurs services de restauration au sein du complexe. Ceux-ci servent nourriture et boissons pour le petit déjeuner, le déjeuner ainsi que les collations pendant les pauses café pour les employés et délégués visiteurs. En outre, plusieurs restaurants et bars se trouvent près de l'entrée principale, à faible distance de marche du complexe des Nations Unies et sont listés ci-dessous par ordre de proximité géographique.

Emerald Garden – Cuisine thaïlandaise

Indications pour s'y rendre : De l'entrée principale du complexe, traverser la rue, tourner à droite et marcher environ 200 m. Le bâtiment se trouvera sur votre gauche.

Site internet: <http://emeraldgarden.co.ke/> (Possibilité de réserver en ligne)

Tél: + 254 (0)710886688 / 710887888

Warwick Centre

Indications pour s’y rendre : De l’entrée principale du complexe, traverser la rue, tourner à gauche et marcher environ 100 m. L’immeuble sera sur votre droite.

À l’intérieur du Warwick Center:

Four Café Bistro – Cuisine méditerranéenne

Site internet: <http://www.four.co.ke>

Tél: + 254 (0)721445444

À côté du Warwick Center:

Osteria – Cuisine japonaise et italienne

Tél: + 254 (0)701570468

Mediterraneo – Cuisine italienne

Site internet: <http://www.mediterraneorestaurant.co.ke/room/mediterraneo-gigiri/>

Tél: + 254 (0)20 7123000

Java Coffee House – Sandwichs et salades

Indications pour s’y rendre: De l’entrée principale du complexe, tournez à gauche et marchez jusqu’au bout de la rue puis tournez à gauche sur Limuru Road. Le restaurant se trouve juste à côté de la station service sur votre gauche.

Site internet: <http://www.nairobijavahouse.com/>

Tél: +254 (0)721425403

Big Square – Burgers

Indications pour s’y rendre: De l’entrée principale du complexe, tournez à gauche et marchez jusqu’au bout de la rue, Limuru Road. Le restaurant se trouve dans l’angle sur votre droite.

Site internet: <http://big-square.co.ke/>

Tél: +254 (0)714782380 / 707970968

Village Market – Aire de restauration située dans un centre commercial

Indications pour s’y rendre : Accessible en taxi moyennant une course de 3 minutes.

Site internet: <http://villagemarket-kenya.com/>

Lord Errol – Cuisine française

Indications pour s’y rendre : Accessible en taxi moyennant une course de 5 minutes.

Site internet : <http://www.lord-erroll.com/> (Possibilité de réserver en ligne)

Tél: + 254 (0)20 7122433 / 7121308 / 7122302 / 7122636

7. Poste et service d’envoi de colis

Un bureau de poste est présent dans l’Office des Nations Unies à Nairobi.

- Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Un service d'envois de colis DHL est situé au rez-de chaussée, près du bureau de poste.

- Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
- Tél: +254 (0)20 7622580/7622579

8. Services médicaux

La clinique médicale du complexe est en mesure de fournir les premiers soins durant la tenue de toutes les conférences, réunions ou évènements. Un service d'ambulance est également disponible 24 heures sur 24. La clinique de l'Office des Nations Unies à Nairobi propose également une assistance médicale générale ainsi qu'un large éventail de soins médicaux, incluant un service de vaccination.

Il est conseillé à tous les participants d'avoir une couverture médicale au cas où des soins médicaux supplémentaires ou l'hospitalisation soient nécessaires.

Indications pour s'y rendre :

Block F, bureau 117

Tél: +254 (0)20 762 2267 Pour les urgences composez le: +254 (0)20 762 5999

Ouvert du lundi au jeudi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.

Le vendredi, ouvert de 08h30 à 13h30 et durant les heures de réunions.

Aucun service n'est offert les fins de semaine. Pour une assistance en dehors des heures d'ouverture, merci de communiquer avec le centre de contrôle du complexe, joignable 24 heures sur 24 au +254 (0)20 762 6666.

9. Agences de voyage

Pour les participants souhaitant organiser un séjour ou un safari, les agences suivantes sont en mesure de répondre à leurs besoins :

BCD TRAVEL (dans le complexe)

Tél: + 254 (0)20 7622492

Courriel: ummi@bcdtravel.co.ke

EXPRESS TRAVEL (dans le complexe)

Tél: + 254 (0)20 7624992

Courriel: pushpak.pradhan@expresstravelgroup.co.ke

IV. AUTRES INFORMATIONS UTILES

1. Hébergement à Nairobi

Les participants sont priés de bien vouloir faire leurs propres réservations d'hébergement. Si vous avez l'intention de séjourner dans un hotel, nous vous conseillons de choisir un hébergement a partir de la liste d'hôtels recommandés,

disponible sur ce lien : <https://dcs.unon.org/sites/default/files/Hotel & Guest House Rates 2016.pdf>

2. Services de navettes et taxis

De nombreux hôtels offrent des services de navettes gratuites depuis et vers l'aéroport et dans certains cas, de l'hôtel jusqu'au complexe de l'ONU. Les visiteurs doivent informer leur hôtel à l'avance de leurs besoins en terme de transport. En l'absence d'une navette gratuite, les visiteurs peuvent utiliser les compagnies de taxi recommandées ci-dessous :

- Hilltop +254 (0)20 272 3270
- Jaycab Taxis +254 (0)20 721 0520, ou +254 (0)733 750455/ (0)723 239750
- Jatco +254 (0)20 444 8162 ou +254 (0)733 701494/ (0)722 648383
- Jimcab +254 (0)20 712 2565 ou +254 (0)737 333222/ (0)722 711001
- Kenatco +254 (0)20 250 6790 ou +254 (0)705 780011/ (0)705 780016

3. Numéros d'urgence

- Sécurité sur le complexe +254 (0)20 762 6666
- Police kenyane +254 999 or +254 (0)20 272 4201
- Police diplomatique +254 (0)726 283 030 or +254 (0)735 356 506
- Hôpital de Nairobi (Nairobi Hospital) +254 (0)20 284 5000
- Hôpital Aga Khan +254 (0)20 366 2000
- Ambulance St-John +254 (0)20 221 0000/224 1000